

Une historienne dresse un bilan de la Guerre de Trente ans et de la paix westphalienne.

➤ *Comment les historiens voient-ils aujourd'hui la paix westphalienne ? L'historiographie évolue. Claire Gantet ne se pose pas les mêmes questions que les auteurs du manuel Malet-Isaac des années 1950. Tout simplement parce que nous avons changé d'époque. Chaque génération se réapproprie l'histoire.*

Les manuels désignent volontiers dans l'époque moderne la succession de trois phases. À la période de la Réforme (1517-1555) aurait succédé l'institutionnalisation de mouvements religieux mal canalisée par le droit, qui aboutit à la guerre de Trente ans, autrement dit la confessionnalisation (1555-1648) ; en reconnaissant trois confessions juridiquement égales (catholicisme, luthéranisme, calvinisme), en faisant primer les impératifs politiques et en fixant la géographie confessionnelle par le principe de l'année normative, la paix de Westphalie aurait scellé la sécularisation d'un Empire désormais dénommé *Teutsches Reich* (1648-1806)¹.

Avant de devenir un lieu commun de l'historiographie, cette interprétation a été suggérée dans les années 1650 par maints pasteurs luthériens, soulagés d'obtenir une paix de religion qui garantît leur survie, mais placés sur la défensive. Dans un Empire ravagé par trente années de guerre – en l'absence d'estimations fiables, on estime les pertes à environ un tiers de la population, avec de très fortes variations régionales et locales –, ils craignent que le voisinage des confessions et le développement d'une piété domestique portent les germes d'un vaste mouvement de sécularisation² des valeurs. Aussi s'attachent-ils à se réapproprier la paix de Westphalie par des fêtes de la paix, parfois célébrées tous les « tous les ans jusqu'à nos jours. Cette réaction montre à quel point sécularisation et recharges sacrales peuvent aller de pair.

La guerre de Trente ans ne met pas fin au Saint-Empire. Le règlement de la démobilisation confié en 1650 seulement aux Cercles³ contribue peut-être au renforcement d'une administration durement éprouvée par la guerre. Si l'année 1650 n'est donc pas l'« année zéro » que quelques contemporains évoquent, elle est toutefois marquée par une sorte de vacance politique. En 1648, les traités de Westphalie ont annoncé la paix mais pas réglé les modalités de la démobilisation des armées qui, jusqu'en 1650, pillent plus que jamais. Bien plus, au niveau européen, la paix semble en danger. Les crispations confessionnelles ne disparaissent pas non plus complètement. Ainsi les concessions faites à Louis XIV dans le traité de Ryswick (1697) pour préserver la présence de catholiques dans le Palatinat, en contravention avec l'année normative, provoquent de vives tensions. Une politique de tolérance religieuse fait défaut.

Claire GANTET, *Le Saint-Empire*, Paris, Armand Colin, 2018.

¹En allemand moderne *Deutsches Reich* ; 1806 correspond à la suppression du Saint-Empire par Napoléon. Ce dernier, après la victoire triomphale d'Iéna où il a écrasé la Prusse, organise l'Allemagne autour de la Confédération du Rhin (*Rheinbund*) dominée par la France.

²Sécularisation est quasiment synonyme de laïcisation : les clivages religieux perdent de leur importance ; ils sont relativisés, en l'occurrence pour éviter le renouveau des guerres de religion que la Guerre de Trente ans avait porté à un niveau extrême.

³Cercles : subdivisions du Saint-Empire.